

Eidg. Departement des Innern (EDI)

21.05.2003 - 10:13 Uhr

Participation de la Suisse à la Conférence ministérielle de l'Agence spatiale européenne ESA à Paris

Berne (ots) -

Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse participera à la Conférence ministérielle de l'ESA de Paris, le 27 mai 2003. Cette conférence a les objectifs suivants: assurer la compétitivité du secteur des lanceurs européens, confirmer la participation européenne à la Station spatiale internationale (ISS) et définir le cadre de la collaboration entre ESA et Union Européenne. La Délégation suisse sera conduite par le Secrétaire d'Etat Charles Kleiber, Directeur du Groupement de la science et de la recherche.

La Suisse réaffirmera à Paris son soutien au secteur des lanceurs européens. Afin d'asseoir la compétitivité du secteur européen des lanceurs sur des bases solides et de sauvegarder l'autonomie d'accès à l'espace pour l'Europe, essentielle à toute stratégie spatiale, des conditions-cadre d'exploitation de la fusée Ariane, comparables à celles de ses concurrents souvent fortement soutenus par les pouvoirs publics, seront mises en place. C'est le signal politique fort dont les industriels européens ont besoin pour contribuer à cet assainissement. La participation suisse à ces mesures marque notre solidarité avec nos partenaires européens. Surtout, elle permet de maintenir le rôle de notre industrie dans la production récurrente d'Ariane (coiffes, capteurs de pression, infrastructures au sol). Une non-participation aboutirait à la perte des créneaux dans lesquels notre industrie s'est affirmée avec succès depuis 30 ans. La Suisse réitérera son soutien à l'ISS en approuvant le déblocage prévu des fonds nécessaires à son programme d'exploitation jusqu'en 2004. Cette décision s'impose d'autant plus que, suite à l'accident de la navette spatiale Columbia du 1er février 2003, l'ESA pourrait, à l'avenir, se voir confier un rôle plus important dans les opérations de l'ISS, par le biais d'une utilisation accrue du Véhicule automatique d'approvisionnement européen (ATV), auquel l'industrie suisse contribue activement et dont la mission est notamment d'assurer le transport de fret vers la Station. Finalement, la Suisse qui soutient traditionnellement les efforts tendant à une collaboration plus étroite entre l'ESA et l'UE se prononcera en faveur de la conclusion d'un Accord-cadre entre les deux institutions. Il s'agira d'établir un cadre formel de coopération dans le respect de l'identité, des missions et des compétences respectives, favorisant une meilleure prise en compte de l'outil spatial dans la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'UE, telles les politiques de transport et de l'environnement. Par son budget de 3,7 milliards de francs, l'ESA est la plus grande organisation intergouvernementale de recherche et de développement au monde. Elle gère pour le compte de ses 15 Etats membres des programmes et des activités dans les domaines de la science et de la technologie, des applications, des transports spatiaux et de l'infrastructure orbitale. Ses succès ont fait de l'Europe une puissance spatiale mondiale. La contribution suisse (122 millions de fr. en 2003) permet à des groupes de chercheurs de toutes les hautes écoles de participer aux activités scientifiques de l'ESA. L'économie nationale bénéficie ainsi des contrats de développement de l'Agence pour un montant correspondant, en moyenne, à plus des deux tiers des investissements suisses, contribuant ainsi à la compétitivité nationale, à la création d'emplois et à la formation dans un secteur de pointe. Sur le plan politique, la Suisse participe, ce faisant, au développement d'un domaine stratégique d'avant-garde de la collaboration européenne.

Service de presse et d'information

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE

Service de presse et d'information

Renseignements:

Bureau des affaires spatiales (SSO), tél. (031) 324 10 74

Jacques Besson, adjoint scientifique, Secrétariat général du

Département fédéral de l'économie,

Tél. 031 322 20 51

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100463207> abgerufen werden.